

Calcul de la capacité d'autofinancement

Méthode 1 :

Calcul à partir de l'excédent brut d'exploitation (méthode descendante) :

Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)
+ Transferts de charges (d'exploitation)
+ Autres produits (d'exploitation)
– Autres charges (d'exploitation)
± Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun
+ Produits financiers
– Charges financières
+ Produits exceptionnels
– Charges exceptionnelles
– Participation des salariés aux fruits de l'expansion
– Impôts sur les bénéfices
= **Capacité d'autofinancement de l'exercice**

Méthode 2 :

Calcul à partir du résultat (méthode ascendante) :

Résultat net
+ Dotations aux amortissements et provisions
– Reprises d'amortissements et provisions
– Produit des cessions d'actif
+ Valeur de cession des éléments d'actif cédés
= **Capacité d'autofinancement de l'exercice**